



# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL----- COMPTE RENDU

## MARDI 14 DECEMBRE 2021

DATE DE LA CONVOCATION	DATE D’AFFICHAGE	DEBUT DE LA SEANCE	FIN DE LA SEANCE	SECRETAIRE DE SEANCE	NOMBRE DE CONSEILLERS	
07/12/2021	07/12/2021	18H30	20H00	Mme Sophie Savonitto	En exercice	29
					Présents	22
					Votants	25 ET 26 à partir du vote du PLU

N°	ORDRE DU JOUR	RAPPORTEUR	DECISIONS
1	<b>FINANCES : APUREMENT DU COMPTE 1069-M57</b> <b>AUTORISE</b> l'apurement selon le principe d'une opération semi-budgétaire du compte 1069 « Reprise 1997 sur les excédents capitalisés » par le débit du compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » et le crédit du compte 1069 « Reprise 1997 sur les excédents capitalisés » d'un montant de 31 304,56 euros. <b>INSCRIT</b> les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération comptable qui seront prévus dans le budget primitif 2022.	Elisabeth ERKER	25 POUR
2	<b>FINANCES : CONVENTION DE PRISE EN CHARGE DE LA COMPTABILITE DE L' ASA DES 3 FEUILLETS</b> <b>AUTORISE</b> la prise en charge de la comptabilité de l'ASA des 3 feuillets par la commune. <b>AUTORISE</b> le Maire à signer cette convention	Elisabeth ERKER	24 POUR
3	<b>FINANCES : CREDITS D'AVANCE</b> <b>APPROUVE</b> les autorisations de crédits mentionnées ci-dessus pour l'exercice 2022	Elisabeth ERKER	25 POUR
4	<b>FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N°2</b> <b>APPROUVE</b> la décision modificative n°2 pour l'exercice 2021 d'un montant de <b>837 000.00 euros</b> telle que détaillée en annexe	Elisabeth ERKER	25 POUR
5	<b>FINANCES : OPERATION 1 ARBRE- 1 ENFANT</b> <b>APPROUVE</b> le projet « un arbre-un enfant » <b>AUTORISE</b> l'achat d'un arbre pour une naissance <b>PREVOIT</b> les crédits au budget Primitif de chaque exercice.	Samira DEMARIA	25 POUR
6	<b>FINANCES : LISTE DES MARCHES PASSES EN 2021</b> <b>PREND</b> acte du tableau des marchés passés lors de l'exercice 2021 <b>PUBLIE</b> ce tableau sur le site internet de la Commune	Bernard POTTIER	25 POUR
7	<b>FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2022</b> <b>APPROUVE</b> la demande de subvention au titre de la DETR 2022	JF AGNEL VARIN	25 POUR
8	<b>FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2022</b> <b>APPROUVE</b> la demande de subvention au titre de la DSIL 2022	JF AGNEL VARIN	25 POUR
10	<b>FINANCES : DESIGNATION DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANT AU SICTIAM - FUSION SDEG</b> <b>PREND ACTE</b> du transfert de compétences du SDEG au SICTIAM et des statuts modifiés du SICTIAM tels qu'annexés à la présente délibération,	Michel ROSSI	25 POUR

	<p><b>DESIGNE</b> les représentants de la commune pour siéger dans les collèges du Comité syndical du SICTIAM suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Collège « Distribution publique d'électricité » Mr AGNEL VARIN en qualité de délégué titulaire et Mme BUSTIN en qualité de délégué suppléant</li> <li>○ Collège « Distribution publique de gaz naturel » Mr AGNEL VARIN en qualité de délégué titulaire et Mme BUSTIN en qualité de délégué suppléant</li> <li>○ Collège « Eclairage public Mr AGNEL VARIN en qualité de délégué titulaire et Mme BUSTIN en qualité de délégué suppléant</li> </ul> <p><b>AUTORISE</b> Mr le Maire à transmettre la présente délibération au Président du SICTIAM</p> <p><b>AUTORISE</b> Mr le Maire à effectuer toute démarche nécessaire à la bonne exécution de cette délibération, à signer tout document, convention et avenant.</p>		
11	<p><b>URBANISME : CONVENTION DE PASSAGE POUR LES VELOS A CENTRAL PARK</b></p> <p><b>APPROUVE</b> la convention d'aménagement entre l'ASL Central Park et la commune;  <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer la dite convention</p>	JF AGNEL VARIN	24 POUR
12	<p><b>URBANISME : REALISATION D'UN CHEMIN PIETON SUR LA RD 7</b></p> <p><b>APPROUVE</b> la cession du terrain ;  <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la cession du terrain;</p>	JF AGNEL VARIN	25 POUR
13	<p><b>URBANISME : ARRET DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE</b></p> <p><b>ARRÊTE</b> le projet de Règlement Local de Publicité</p>	Marie-Gabrielle GODARD	25 POUR
14	<p><b>URBANISME : MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU</b></p> <p><b>APPROUVE</b> les modifications du règlement PLU telles qu'énoncées ci-dessus.</p>	Henri DE RICHCOUR	26 POUR
15	<p><b>URBANISME : VENTE AIGLON</b></p> <p><b>AUTORISE</b> le Maire à établir les demandes de subvention de principe auprès des partenaires financiers concernant les projets d'utilisation de l'Immeuble l'Aiglon en faveur de la compétence développement économique au sein de notre territoire et qui interviendront dès que ces projets et leur faisabilité seront établis.</p>	Michel ROSSI	25 POUR
16	<p><b>URBANISME : SPH SAINT PHILIPPE - RETROCESSION PARCELLE CM 261</b></p> <p><b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer l'acte de dation au profit de la commune de la parcelle CM 261.</p>	Henri DE RICHCOUR	26 POUR
17	<p><b>URBANISME : DECLASSERMENT, DESAFFECTATION PARCELLE FONT CUBERTE</b></p> <p><b>DECIDE</b> en application des dispositions de l'article L 141-3 du Code de la Voirie Routière la désaffectation et le déclassement de la surface de 53m<sup>2</sup> en nature d'accotement du chemin de Font-Cuberte ( VC 27),  <b>AUTORISE</b> le Maire à signer le document d'arpentage et à la passation de l'acte administratif de cession correspondant à l'Euro symbolique au profit du propriétaire riverain la société PBCF.</p>	Henri DE RICHCOUR	26 POUR
18	<p><b>URBANISME : CONVENTION ENTRE LA COMMUNE, LA CASA ET EPF POUR L'HABITAT A CARACTERE MULTISITES</b></p> <p><b>APPROUVE</b> la convention d'Habitat à caractère multi-sites sur la commune de Roquefort-les-Pins telle que présentée  <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer la dite convention</p>	Michel ROSSI	26 POUR
19	<p><b>URBANISME : ASL GIROVAL SUD ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b></p> <p><b>APPROUVE</b> les dispositions ci-dessus mentionnées.</p>	Michel ROSSI	26 POUR
20	<p><b>URBANISME : CLAPS SURSIS A STATUER</b></p> <p><b>APPROUVE</b> la présentation de la délimitation du Périmètre de prise en considération d'une opération d'Aménagement sur le secteur des Claps tel qu'annexée à la présente.  <b>AUTORISE</b> le Maire à surseoir à statuer le cas échéant sur les demandes de permis et de déclaration de travaux à intervenir.</p>	Henri DE RICHCOUR	26 POUR

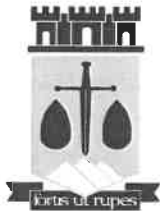
21	<b>PETITE ENFANCE : MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR</b>  <b>APPROUVE</b> les ajustements de l'ensemble du règlement intérieur de la crèche « BOULE DE GOMME » <b>APPROUVE</b> la mise en œuvre du nouveau règlement de fonctionnement de la crèche à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2022 <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire ou son représentant à signer le nouveau règlement de fonctionnement <b>NOTIFIE</b> la présente délibération et le nouveau règlement à nos partenaires institutionnels (Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes)	Sophie SAVONITO	26 POUR
22	<b>RESSOURCES HUMAINES : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS</b>  <b>DECIDE</b> des créations et suppressions de postes mentionnés ci-dessus.	Bernard POTTIER	26 POUR
23	<b>RESSOURCES HUMAINES : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES AGENTS DE LA COMMUNE POUR LE COMPTE DU CCAS</b>  <b>APPROUVE</b> la convention cadre de mise à disposition des agents de la Commune <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer la convention cadre de mise à disposition des agents de la Commune telle qu'annexée à la présente délibération ainsi que tous les documents s'y rapportant.	Elisabeth ERKER	26 POUR
24	<b>RESSOURCES HUMAINES : MISE EN PLACE DU COMPTE EPARGNE TEMPS (CET)</b>  <b>DIT</b> que le Compte épargne-temps sera instauré dans la Collectivité de Roquefort-Les-Pins à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2022 <b>DIT</b> que ces mesures seront appliquées pour tous les agents concernés par les dispositions ci-dessus énoncées.	Bernard POTTIER	26 POUR
25	<b>CULTURE : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENT POUR LA POLITIQUE CULTURELLE 2022</b>  <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à initier les démarches auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes <b>INSCRIT</b> cette future recette au budget 2022 <b>NOTIFIE</b> notre demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes	Elisabeth ERKER	26 POUR
26	<b>DIRECTION DES SERVICES : RLP TITREE VILLE AMIE DES ENFANTS-ADOPTION PLAN D'ACTION 2020-2026</b>  <b>ADOpte</b> le plan d'action municipal 2020/2026 pour l'enfance et la jeunesse. <b>AUTORISE</b> le maire à signer le protocole d'accord et à prendre les mesures nécessaires à son application.	Nathalie BLADANET	26 POUR
27	<b>DENOMINATION ESPACE PUBLIC : PLACE AUTIER- CORRECTION</b>  <b>PREND</b> une nouvelle délibération annulant la délibération 2018/99 <b>APPROUVE</b> la proposition de dénomination « Place AUTIER » <b>NOTIFIE</b> aux divers services publics et commerciaux la présente délibération <b>PREND</b> tous les actes afférents à la mise en œuvre de la présente délibération	Michel ROSSI	26 POUR

DATE :

06/01/22

SIGNATURE





MAIRIE DE  
ROQUEFORT-LES-PINS  
06330

Téléphone : 04.92.60.35.00  
Fax : 04.92.60.35.01

**N° 2021/74**

**DATE DE CONVOCATION  
7 décembre 2021**

**DATE D’AFFICHAGE  
7 décembre 2021**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 29  
Présents : 22  
Votants : 25

**OBJET :**

**APUREMENT DU  
COMPTE 1069-  
M57**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Et Un  
Le 14 Décembre 2021 à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 7 décembre 2021  
s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de

Monsieur Michel ROSSI, Maire,

Elus en exercice	Présents	Absents	Procuration a
M. ROSSI	X		
MME. ERKER	X		
MR. POTTIER	X		
MME. DEMAIN MARÇAL	X		
M. VACCANI	X		
MME. BLADANET	X		
M. DE RICHCOUR	X		
MME. DEMARIA	X		
MR. AGNEL VARIN	X		
MME. VENTRE	X		
MR. ALONSO			MME. ERKER
MME. GODARD	X		
MR. FERRER Y SANTA CREU	X		
MME. PIRONE	X		
MR. GROBBEN	X		
MME. REVEL	X		
MR. GRIMONT			M. ROSSI
MME. SAVONITTO	X		
M. ROUX	X		
MME. TRANNOY-MOIRAND		X	
M. TORRES			MR. POTTIER
MME. BUSTIN		X	
MR. ROSSI	X		
MME. SEGURA-PAILHON		X	
MR. PACCHIONI	X		
MME. BROT-WALOCH	X		
MR. ARMANNO	X		
MME. DELAPORTE	X		
MR. CANTERGIANI		X	

**Secrétaire de séance : Mme Sophie SAVONITTO**

Madame Elisabeth ERKER, Adjointe, expose :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune de Roquefort les Pins devra changer de nomenclature au 1er janvier 2024 : passage de l'instruction M14 (plan comptable) à la M57.

Cette nouvelle nomenclature comptable sera généralisée au 01/01/2024 à toutes les collectivités.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le passage à la nouvelle nomenclature M57 impose l'apurement du compte 1069 intitulé : « *Reprise 1997 sur excédents capitalisés — Neutralisation de l'excédent des charges sur les produits* ». Ce compte « non budgétaire » (sans impact sur la trésorerie) a été créé en 1997 lors du passage à la nomenclature comptable M14.

Il est proposé d'apurer ce compte selon les modalités exposées par le service des collectivités locales de la Direction Générale des Finances Publiques.

Le solde du compte 1069 est de 31 304,56 euros. Pour le porter à zéro, il faut le créditer de 31 304,56 euros, qui seront à débiter du compte 1068 « *Excédent de fonctionnement capitalisés* », par opération semi-budgétaire.

La Commission du 7 décembre 2021 a validé l'apurement du compte 1069.

**OUI** l'exposé de Madame Elisabeth ERKER,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

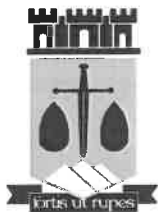
- **AUTORISE** l'apurement selon le principe d'une opération semi-budgétaire du compte 1069 « *Reprise 1997 sur les excédents capitalisés* » par le débit du compte 1068 « *excédents de fonctionnement capitalisés* » et le crédit du compte 1069 « *Reprise 1997 sur les excédents capitalisés* » d'un montant de 31 304,56 euros.
- **INSCRIT** les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération comptable qui seront prévus dans le budget primitif 2022.

Ainsi délibéré, ont signé au registre les membres présents à la séance.

Fait à ROQUEFORT-LES-PINS,  
Le 14 décembre 2021

Michel ROSSI

Maire de Roquefort les Pins



MAIRIE DE  
ROQUEFORT-LES-PINS  
06330

Téléphone : 04.92.60.35.00  
Fax : 04.92.60.35.01

**N° 2021/75**

**DATE DE CONVOCATION**  
**7 décembre 2021**

**DATE D’AFFICHAGE**  
**7 décembre 2021**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 29  
Présents : 21  
Votants : 24

**OBJET :**

**CONVENTION DE  
PRISE EN CHARGE  
DE LA  
COMPTABILITE DE  
L’ASA DES 3  
FEUILLETS**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Et Un  
Le 14 Décembre 2021 à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 7 décembre 2021  
s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de

Monsieur Michel ROSSI, Maire,

Elus en exercice	Présents	Absents	Procuration a
M. ROSSI	X		
MME. ERKER	X		
MR. POTTIER	X		
MME. DEMAIN MARÇAL	X		
M. VACCANI	X		
MME. BLADANET	X		
M. DE RICHCOUR	X		
MME. DEMARIA	X		
MR. AGNEL VARIN	X		
MME. VENTRE	X		
MR. ALONSO			MME. ERKER
MME. GODARD	X		
MR. FERRER Y SANTA CREU	X		
MME. PIRONE	X		
MR. GROBBEN	X		
MME. REVEL	X		
MR. GRIMONT			M. ROSSI
MME. SAVONITTO	X		
M. ROUX	X		
MME. TRANNOY-MOIRAND		X	
M. TORRES			MR. POTTIER
MME. BUSTIN		X	
MR. ROSSI	X		
MME. SEGURA-PAILHON		X	
MR. PACCHIONI	X		
MME. BROT-WALOCH		X	
MR. ARMANNO	X		
MME. DELAPORTE	X		
MR. CANTERGIANI		X	

**Secrétaire de séance : Mme Sophie SAVONITTO**

Madame Elisabeth ERKER, adjointe, expose :

L'ASA des 3 Feuilletts rencontre de grosses difficultés en ce qui concerne la tenue de sa comptabilité.

Soumise aux mêmes règles de comptabilité publique que la commune, l'ASA des 3 feuilletts sollicite l'appui technique de la commune afin que cette dernière puisse prendre en charge les opérations comptables qui la concernent moyennant une rétribution.

Cette action sera encadrée par une convention prévoyant les conditions d'exercice de cette délégation.

Cette gestion des comptes sera effectuée moyennant une contribution financière de 3 000,00 euros par an.

La Commission du 7 décembre 2021 a validé la prise en charge de la comptabilité de l'ASA des 3 feuilletts.

**OUI** l'exposé de Madame Elisabeth ERKER,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** la prise en charge de la comptabilité de l'ASA des 3 feuilletts par la commune.
- **AUTORISE** le Maire à signer cette convention

Ainsi délibéré, ont signé au registre les membres présents à la séance.

Fait à ROQUEFORT-LES-PINS,  
Le 14 décembre 2021

Michel ROSSI

Maire de Roquefort les Pins